



Je remercie les directrices et directeurs d'école de bien vouloir transmettre par courriel « La lettre d'information » à **tous** les personnels enseignants de l'école, qu'ils y soient affectés à l'année ou qu'ils y effectuent un remplacement.

La parution de « La lettre d'information » se fera au rythme de l'actualité institutionnelle.

Bonne lecture !

Bruno Manzoni, IEN SEMUR-EN-AUXOIS

« Le professeur ne doit pas apprendre des pensées [...] mais à penser. Il ne doit pas porter l'élève mais le guider, si l'on veut qu'à l'avenir il soit capable de marcher de lui-même. »

Emmanuel Kant, "Propos de pédagogie" (1803)  
Salle des Actes du rectorat de Dijon

## I. Préparation de la rentrée 2018-2019

CALENDRIER 2018  
SCOLAIRE 2019



BOEN n°26 du 20/07/2017

Le calendrier scolaire Zone A

Pour télécharger le calendrier scolaire 2018-2019

☐ Pour les enseignants, **deux demi-journées** (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, pourront être dégagées, durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques. (Cf. *diaporama de la réunion des directeurs du 3 juillet 2018 : une demi-journée dédiée à l'UNA le 10/10/18...*)

☐ Les classes vaqueront le vendredi 31 mai 2019 et le samedi 1er juin 2019.



EDUSCOL - Rentrée en musique 2018

EDUSCOL - Un événement : la rentrée en musique 2018

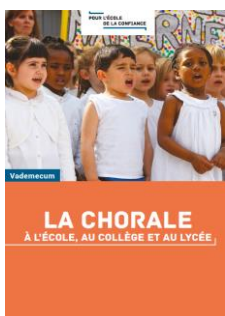
EDUSCOL - Vademecum – La chorale à l'école, au collège et au lycée

Une chorale dans chaque école et dans chaque collège à l'horizon 2019

☐ La 2<sup>e</sup> édition de la « Rentrée en musique » aura lieu le **lundi 3 septembre 2018** (ou bien au cours de la semaine de la rentrée). Commencer l'année par un moment de partage musical contribue au climat de confiance qui est indispensable pour la réussite des élèves. La « Rentrée en musique » est un moment simple pendant lequel la communauté éducative a l'occasion de manifester son bonheur de se retrouver pour l'année qui commence.


☐ Afin d'en assurer l'organisation et le bon déroulement, la préparation de cette « Rentrée en musique » sera abordée avec les élèves dès la fin de la présente année scolaire, en leur expliquant le sens de ce moment. Ce sera l'occasion de choisir avec eux les chansons, les œuvres ou les extraits de spectacles qui seront repris à la rentrée pour accueillir les nouveaux venus. Je vous invite donc à évoquer en conseil des maîtres les actions que vous souhaitez mettre en place.

☐ En annexe de cette « lettre d'information n°8 » vous trouverez un document de **Catherine GOXE, CPDEM**, qui fait le point des textes, des ressources, des projets que vous pourrez mettre en œuvre au cours de l'année prochaine dans ce domaine de l'éducation musicale.



**LE BIEN PUBLIC** comme à chaque rentrée, et suite à l'accord de principe passé entre les services académiques et ce journal, réalisera comme l'an passé un « dossier spécial rentrée » avec des photographies de classe que les correspondants locaux de presse viendront prendre sur place. Je vous remercie donc de veiller à ce que les autorisations parentales concernant le **droit à l'image** soient bien en votre possession. Pour les élèves poursuivant leur scolarité dans votre établissement, à titre exceptionnel et compte tenu des délais, les autorisations accordées en septembre 2017 pourront être prorogées. Pour les nouveaux élèves, je vous invite à la prudence.

Formulaire d'autorisation de captation (image/voix/production d'élève) - DSDEN 21



**RYTHMES SCOLAIRES**

Les horaires de l'école de votre enfant

La durée de service de votre école sera présentée d'un samedi plus sur les affiches de votre école.

La ville :  L'école :


[Rechercher](#)

- 👉 [DSDEN 21 – Organisation du temps scolaire sur 4 jours à la rentrée 2018](#)
- 👉 [DSDEN 21 – Les horaires des écoles de la Côte d'Or à la rentrée 2018](#)
- 👉 [Site du MEN – « Les horaires de l'école de votre enfant »](#)

☐ A la rentrée de septembre 2018, toutes les écoles publiques de la circonscription de SEMUR-EN-AUXOIS, soient **58 écoles** pour **45 communes**, suivront un rythme dérogatoire de la semaine scolaire organisé sur **4 jours** (dérogation dite de « type 3 »).

☐ Je remercie chaque directrice et directeur d'école de bien vouloir vérifier les horaires de son école [sur le site du ministère](#) et de communiquer au secrétariat de l'inspection, le cas échéant, toute erreur d'affichage des heures de début et de fin des cours (<[ien.semur@ac-dijon.fr](mailto:ien.semur@ac-dijon.fr)>).

## II. Devoirs de vacances...



De nouvelles recommandations pédagogiques viennent en appui des programmes scolaires pour faciliter l'apprentissage, par tous les élèves du primaire, des savoirs fondamentaux :

[LIRE](#)

[ÉCRIRE](#)

[COMPTER](#)

[RESPECTER AUTRUI](#)

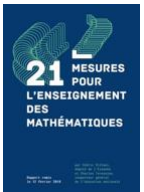
- 👉 [« 4 priorités pour renforcer la maîtrise des fondamentaux »](#)

☐ De nouvelles recommandations pédagogiques viennent en appui des programmes scolaires pour faciliter l'apprentissage des savoirs fondamentaux : **lire, écrire, compter, respecter autrui**.


☐ Quatre recommandations pédagogiques et un guide « **Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP** » ont été transmis fin avril 2018 aux professeurs des écoles et des collèges afin d'amener tous les élèves à la réussite scolaire.

- ☐ Retrouvez ci-après les textes officiels des quatre recommandations pédagogiques ainsi que le guide « CP » :
- 👉 [Lecture : construire le parcours d'un lecteur autonome](#)
  - 👉 [Enseignement de la grammaire et du vocabulaire : un enjeu majeur pour la maîtrise de la langue française](#)
  - 👉 [Enseignement du calcul : un enjeu majeur pour la maîtrise des principaux éléments de mathématiques à l'école](#)
  - 👉 [La résolution de problèmes à l'école élémentaire](#)
  - 👉 [Le guide « Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP »](#)

- 👉 [Projets d'ajustement et de clarification des programmes de quatre enseignements pour la scolarité obligatoire](#)
- ☐ Les projets de clarification et d'ajustement des programmes d'**enseignement moral et civique**, de **mathématiques**, de **français** et de **sciences** pour la scolarité obligatoire (cycles 2, 3 et 4) ont été récemment votés par le CSP :
- 👉 [Le projet d'ajustement et de clarification des programmes de français des cycles 2, 3 et 4](#)
  - 👉 [Le projet d'ajustement et de clarification des programmes de mathématiques des cycles 2, 3 et 4](#)
  - 👉 [Le projet d'ajustement et de clarification du programme d'enseignement moral et civique des cycles 2, 3 et 4](#)
  - 👉 Le projet d'ajustement et de clarification des programmes de **sciences** des C3 et C4 sera prochainement mis en ligne.




☐ Le 12 février dernier, Cédric VILLANI, député et mathématicien renommé, et Charles TOROSSIAN, IGEN, ont remis au ministre de l'Éducation nationale un rapport intitulé les « [21 mesures pour l'enseignement des mathématiques](#) » visant à dresser un bilan des forces et des faiblesses actuelles, de préciser les points de blocage et les leviers potentiels avant de formuler des propositions concrètes en s'inspirant des pratiques les plus concluantes et à la lumière des études internationales. **Le premier degré est particulièrement concerné.**



- 👉 [EDUSCOL - Renforcer le respect de la laïcité et la transmission des valeurs de la République à l'école](#)

☐ Le principe de laïcité garantit la liberté de conscience et protège la liberté de croire, de ne pas croire et de changer de conviction. Le vademecum « [La laïcité à l'école](#) » présente des fiches pratiques qui abordent le respect de la laïcité par les élèves, les personnels, les parents d'élèves et les intervenants extérieurs et proposent une analyse juridique et des conseils éducatifs et pédagogiques.



<http://www.clemenceau2018.fr>

👉 EDUSCOL : [Commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale](#)

- 👉 [2018 « Année Clemenceau »](#) (note de service n°2018-070 du 18-6-2018)

☐ Lors de l'année scolaire 2018-2019, la communauté éducative s'engagera dans le dernier temps fort du cycle commémoratif du Centenaire auquel elle participe activement depuis 2014. L'année 2018 offre l'occasion de commémorer les événements qui marquèrent les derniers mois de la guerre et le retour à la paix. La commémoration de l'**Armistice du 11 novembre 1918** en sera le point d'orgue.

☐ Le président de la République a souhaité que 2018 soit dédiée à **Georges Clemenceau**, dont l'action énergique au sein du gouvernement d'union nationale qu'il dirigea à partir du 17 novembre 1917 eut un rôle important sur la mobilisation de toutes les forces de la Nation, jusqu'à la victoire finale de novembre 1918.

### III. Agenda

- « Stages de réussite » : du **jeudi 23 août au 29 août 2018**
- Prérentrée des enseignants : **vendredi 31 août 2018**
- Rentrée des élèves : **lundi 3 septembre 2018**
- Réunion des directeurs « rentrée 2018 » : **mercredi 12 septembre 2018** (9H30)
- Université Numérique d'Automne (UNA) : **mercredi 10 octobre 2018** – Palais des Congrès DIJON (inscriptions → 09/07/2018)
- Réunion des directeurs « à mi-parcours » : **mercredi 13 février 2019** (9H30)
- Réunion des directeurs « de fin d'année » : **mercredi 26 juin 2019** (9H30)

### IV. L'heure de la sortie...

Au moment où s'achève cette année scolaire, qu'il me soit permis de vous adresser mes remerciements pour le travail quotidien que vous avez conduit avec engagement. Notre métier évolue et exige de nous, non seulement des compétences pédagogiques pour faire progresser les élèves qui nous sont confiés, mais aussi, et de plus en plus, un professionnalisme pour répondre aux multiples facettes de notre métier d'éducateur, pour entretenir et préserver les relations nécessaires avec les parents, avec les élus.

Directeurs et enseignants, vous êtes confrontés à une société qui change et qui interpelle l'Ecole. Dans ce paysage mouvant, et qui parfois nous perturbe, les valeurs auxquelles nous sommes attachés doivent nous permettre de continuer à exercer notre métier avec enthousiasme et dynamisme. C'est en échangeant avec quelques uns d'entre vous au cours de cette année que j'ai pu apprécier combien vous étiez attentifs à ces élèves les plus fragiles (qui parfois nous troublent et nous déstabilisent) et à qui vous parvenez à apporter plus pour les placer sur le chemin de la réussite : c'est le fruit de votre patient et discret travail au quotidien.

L'année scolaire qui s'annonce verra de nombreux défis à relever avec une priorité accordée aux fondamentaux. Je serai toujours attentif à préserver l'installation d'un cadre de vie et de travail apaisé qui vous mette en confiance et vous donne l'occasion d'exercer auprès de vos élèves une action pédagogique efficace et source de réussite. Je sais compter sur votre professionnalisme pour réaliser ces objectifs comme vous pouvez compter sur mon constant soutien et sur celui de l'équipe de circonscription.

Au moment où vous allez prendre des congés bien mérités, j'adresse tous mes vœux de réussite à nos collègues qui quittent la circonscription pour un autre département ou pour une autre circonscription et je les remercie de ce qu'ils ont réalisé dans nos écoles.

A vous tous, à vous toutes, bonnes et belles vacances reposantes, sereines, ensoleillées.

Enfin, je ne voudrais pas clore cette « *lettre d'information n°8* » sans saluer les enseignants qui feront valoir à la prochaine rentrée leurs droits à une retraite méritée. Je leur adresse, au nom de l'institution, mes plus chaleureux remerciements pour la valeur du travail accompli durant toutes ces années et leur engagement auprès de générations d'élèves.

En notre nom à tous, je salue cordialement et adresse tous nos vœux pour une longue et fructueuse retraite à :

- Madame **Corinne BOURACHOT**, école élémentaire du Rempart – SEMUR-EN-AUXOIS ;
- Monsieur **Olivier CHAUCHEFOIN**, école élémentaire G. Virely – POUILLY-EN-AUXOIS ;
- Madame **Sophie DUCAN**, école élémentaire Champlon – SEMUR-EN-AUXOIS ;
- Madame **Aline THIERY**, école élémentaire Champlon – SEMUR-EN-AUXOIS.



[Clic images](#)

De la part de Bruno MANZONI et de l'équipe de circonscription.

Réalisation : Bruno MANZONI, IEN, pour l'équipe de la circonscription de SEMUR-EN-AUXOIS.  
Illustrations empruntées à : des sites institutionnels, « [Clic images 2.0](#) » (CANOPE Dijon), « [Picto](#) », « [La Cigale](#) »,...